

La Coopérative Scolaire : une association d'élèves et d'adultes à l'Ecole

Au service d'une éducation citoyenne responsable et solidaire

Les Coopératives scolaires sont définies comme « *des regroupements d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en oeuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative* ». Leur but est d'éduquer les élèves (par l'apprentissage de la vie associative et la prise de responsabilités réelles en fonction de leur âge) à leur futur rôle de citoyens. C'est l'éducation à la citoyenneté. La coopérative s'appuie d'abord sur des valeurs humanistes faites de démocratie, de solidarité, de fraternité, d'équité, de respect humain. C'est ainsi l'outil éducatif qui permet au quotidien tous les apprentissages.

Le projet pédagogique et son financement

Les principes généraux du fonctionnement de la coopérative scolaire sont ceux de toute association : gestion démocratique, rigueur et transparence comptable.

Comme toute association, elle a des projets et peut avoir besoin de fonds pour les réaliser.

Plusieurs sources de financement permettent le fonctionnement des coopératives pour réaliser le ou les projets pédagogiques de l'année scolaire : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, ristournes sur la vente de photographies scolaires...

La recherche de financements, avec les élèves, a une haute valeur éducative.

La mission de l'Ecole n'est pas de former des élèves « consommateurs » passifs et assistés de projets. La mendicité auprès des familles n'est pas l'acte éducatif le plus intéressant.

L'importance du projet n'est pas tant dans son objet (sortie, voyage...) que dans la participation active et réelle des élèves à sa réalisation. Faire comprendre aux élèves que la réalisation d'un projet collectif implique échange et participation active de chacun (même dans la recherche des moyens pour le financer) est l'objectif essentiel des projets mis en oeuvre par la coopérative.

L'aide que les parents peuvent apporter à la vie de l'association ne se limite pas à la seule contribution financière et ils prennent souvent une part active indispensable à la réalisation des projets de la coopérative.

Participer activement à la vie de la coopérative de la classe, de l'école, mettre en place des projets, en rechercher éventuellement les financements, c'est apprendre à débattre, à décider, à mettre en oeuvre, à évaluer...

La coopération à l'école, c'est « *apprendre à apprendre et à vivre avec les autres, par les autres et pour les autres, et non pas seul contre les autres* ».

La coopérative scolaire n'a surtout pas pour but de se substituer aux obligations des collectivités territoriales concernant les charges d'entretien des bâtiments et de fonctionnement des écoles publiques.

L'implication de la communauté éducative

Pour toutes ces raisons, l'ouverture de la coopérative à l'ensemble des partenaires de la communauté éducative est une nécessité qui implique une réelle volonté de transparence, un souci de dialogue et une confiance sincère dans la volonté de mettre en place un indispensable partenariat co-éducatif au service des élèves.

L'OCCE au service des coopératives scolaires

Les coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires sont, dans leur grande majorité, affiliées à une association départementale de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole.

Les coopératives scolaires adhérentes de l'OCCE paient une cotisation qui leur donne accès à de multiples services. Par exemple, l'assurance de tous les élèves pour les activités de la coopérative offre aux enfants une couverture performante pour les voyages et sorties scolaires notamment.

Du fait de leur appartenance à une grande association nationale reconnue d'utilité publique, les coopératives scolaires OCCE bénéficient tout d'abord d'une reconnaissance légale et d'une reconnaissance institutionnelle certaine.

Articulées autour de pratiques pédagogiques spécifiques et des valeurs de la « coopération » (solidarité,entraide), les coopératives scolaires représentent un puissant levier éducatif pour la construction de citoyens autonomes et solidaires.

Projets pour l'année 2012-2013

Lors de ces réunions coopératives, des activités pour faire vivre les relations entre les différents acteurs ou pour financer un projet sont proposées et discutées et le bilan financier est présenté.

- 2012-2013** :
- 26 octobre 2012, randonnée d'Halloween à Saint-Martin-Don avec vente de lampions
 - octobre 2012, vente de photos de classe
 - novembre 2012, tombola-vente de cases pour gagner un panier garni
 - 16 décembre 2012, Arbres de Noël de l'école et marché de Noël
 - mars-avril 2013, vente de tickets pour gagner un grand lapin en chocolat offerte par les boulangers de Campeaux
 - 19 avril 2013, défilé du carnaval des classes de Campeaux
 - 28 juin 2013, kermesse de l'école